

La Cfdt souhaite s'implanter dans votre entreprise

Blois, le 16/04/2012

Qui est la CFDT ?

La **Confédération Française Démocratique du Travail** est une organisation syndicale :

- Laïque, non-catégorielle et indépendante des partis politiques.
- Fondée sur des valeurs d'émancipation et de solidarité.
- Ancrée dans le refus des inégalités et militant pour le respect des différences.
- Disposant d'un réseau local, régional, national et européen d'expertise dans les domaines juridiques, économiques, sociaux, etc...
- Ayant fait le choix de la négociation et du « rapport d'intelligence » comme modèle de relations sociales.
- Qui compte, en France, le plus grand nombre d'adhérents.

Pourquoi souhaitons-nous nous implanter dans votre entreprise ?

Malgré l'acalmie du moment, l'industrie pharmaceutique est toujours dans la tourmente. La Loi sur le médicament, la pression des médias, les joutes politiques ont fait de Servier une cible facile.

Si nous pensons que chacun doit prendre ses responsabilités, pour autant il est hors de question, pour la Cfdt, de jeter le bébé avec l'eau du bain !

L'industrie pharmaceutique et surtout ses salariés ne doivent pas faire les frais et payer en lieu et place des vrais responsables.

C'est pourquoi, la Cfdt, forte de son expérience dans les industries pharmaceutiques, souhaite vous accompagner, dans les années à venir, avec pour objectifs :

- D'améliorer votre qualité de vie au travail.
- De renforcer votre pouvoir d'achat,
- De garantir, voire développer l'emploi.

Le tout en veillant à ne pas dégrader la performance de l'entreprise.

Vous vous posez des questions ? Posez les nous !

sce.cfdt.cvdl@wanadoo.fr

02 54 43 76 76

La suite de l'autre côté



Comment est née la section syndicale CFDT Oril industrie Bolbec du groupe Servier ?

Fin décembre 2008, la direction du groupe Servier a présenté à l'ensemble du personnel le contexte de l'industrie pharmaceutique et de la situation du Groupe Servier.

La vision était enthousiaste et rassurante quant à la performance et l'évolution du Groupe.

Retournement de situation avec le procès-verbal de la réunion du CE en janvier 2009 :

- Politique salariale : aucune augmentation.
- Baisse de la production et arrêt des quarts continus.
- Etat des stocks trop élevés, annonce d'un arrêt technique pour déstockage.
- Pendant cet arrêt, mise en place de plan de progrès, 5S, révisions des PID, UID, arborescences, résolutions d'incidents, économies et recadrages divers.

Suite à l'incohérence de la situation, un courrier de mécontentement et de profondes interrogations d'une partie du personnel a été envoyé anonymement à la Direction.

Les représentants du personnel CE et les DP de l'époque n'ont pas été contactés.

Après réflexion, et contacts pris auprès de connaissances syndicales (Exxon mobil, Lanxess, Total, etc !...) de notre région, nous avons décidé de créer une section syndicale pour le respect et les droits des salariés.

Le choix s'est porté sur la CFDT parce que nous croyons que cette organisation défend les valeurs démocratiques du travail. Notre section syndicale CFDT a vu le jour le 27 avril 2010.

Depuis cette date, les adhésions sont en progression lente mais encourageante. Après les élections des représentants du personnel du 10 mars 2011, la section CFDT compte 2 titulaires en CE et en DP.

Nous n'avons ni boule de cristal, ni de baguette magique, pour garantir l'avenir industriel de notre entreprise mais nous sommes des gens responsables (nous n'allons pas scier la branche sur laquelle nous sommes assis). Elle nous fait vivre et exister. Simple-ment nous avons la volonté d'être acteur et de participer à sa continuité, ainsi qu'à son essor.

Ensemble, nous sommes plus forts, c'est l'union et l'adhésion qui consolideront nos revendications de demain et la pérennité de nos emplois. Nous avons des moyens pour agir et entreprendre le changement dont nous avons besoin.

L'ignorance alimente la peur et le repli sur soi-même. Soyons objectifs et réalistes.

*Nous pouvons vous informer.
Contactez nous à notre
adresse courriel*

cfdt.oril@laposte.net



L'adhésion à un syndicat est confidentielle. Seul le délégué syndical est informé avec un devoir de réserve.

Par conséquent, si vous ne divulguez pas votre appartenance à un syndicat, personne n'en sera informé.

86% des dirigeants d'entreprise sont syndiqués. Moins de 10% des salariés français le sont.